



nandy infos

Octobre - novembre 2016

n° 188

DOSSIER

Des bénévoles dynamiques et mobilisés !



Travaux d'été ► p.16

Sortir sur Grand Paris Sud en quelques clics ► p.19

— A Nandy —

Le privilège de devenir propriétaire dans un domaine privé



Cour-jardin arborée

- En lisière de forêt
- Petits immeubles **de 2 étages**
- Domaine **clos et sécurisé**
- Des appartements du **2 au 4 pièces duplex**
- Tous les avantages du neuf
- **Prêt à taux 0%*** pour habiter et **Dispositif Pinel*** pour investir

Espace de vente : La Cour du Pavillon Royal

Angle route de Versailles et rue de la Poste - Nandy 77176

01 64 39 33 42 | lacour-dupavillonroyal.com



Edito

Accueillir

La ville a accueilli les nouveaux habitants du quartier de la Forêt et le chemin qui conduit à l'école du Balory vient d'être achevé ainsi que l'extension du restaurant scolaire du Balory. A la prochaine rentrée, deux nouvelles classes seront livrées à l'école du Balory. Accueillir c'est prévoir mais aussi dans une période de crispation et d'inquiétude ne pas se replier sur soi mais agir avec lucidité et simplicité ensemble.

Accueillir c'est faire confiance à la vie, ce que font les papas, les mamans et les nounous qui accueillent les tout petits à la crèche, dans les familles de Nandy.

Accueillir c'est aussi rénover, équiper nos écoles pour offrir un cadre sécurisé et apaisé à tous les élèves et leurs enseignants.

Accueillir c'est l'attitude spontanée de tous les bénévoles qui tout au long de l'année se mobilisent à Nandy pour servir, créer, se dévouer, se dépasser pour les autres comme l'illustre le dossier de ce journal.

La ville se doit d'être accueillante et vigilante pour permettre l'épanouissement de tous. Les occasions de rencontres à Nandy sont nombreuses : certaines sont exceptionnelles.

Le samedi 24 juin 2017 nous nous retrouverons tous pour une grande fête au Pavillon Royal et un magique feu d'artifice.

Bonne rentrée à tous



Le maire
René Réthoré

Sommaire

03 **Edito**

04 **Infos pratiques - Carnet Inondations de juin**

06 **Vous y étiez...**

Côté culture...

- Ça jazz au conservatoire municipal
- Exposition de printemps du Chevalet
- Les Contes du... c'est comme ça
- Spectacle du conservatoire municipal
- Peintre en herbes de l'Alliance des Arts
- Fête de la Musique

Côté loisirs...

- La Chasse aux œufs
- Nouveau rendez-vous Repair café
- Fête de fin d'année à Villemur
- L'été au centre de loisirs

Côté sport...

- Manifestation de Taekwondo

Clin d'œil...

- Repas partagé à l'école du Balory
- Remise des dictionnaires aux élèves de CM2
- Banquet républicain pour les seniors
- Attentat du 14 juillet
- Le centre de loisirs au Stade de France
- Rentrée scolaire
- Nouveaux habitants de Nandy La Forêt
- Forum des Associations
- Jardin d'été

10 **Actualité**

- Classe mobile informatique à l'école des Bois
- L'école du Balory fait peau neuve
- Travaux aux Bois et à Villemur

12 **Dossier** • Les bénévoles à Nandy

16 **La Mairie vous informe**

- Travaux d'été

18 **Environnement** • Les encombrants

19 **Actualité de l'Agglo**

- Sortir sur Grand Paris Sud en quelques clics

20 **Découvrez** • Livres, jeux, spectacles

21 **La Vie des associations**

- Raymond Millet, champion de France de billard

22 **Tribune libre...**

23 **Agenda** • Octobre/novembre

24 **Sorties**



Ville de Nandy
Agglomération de Sénart
9 Place de la Mairie - 77176 Nandy
01 64 19 29 29
communication@nandy.fr



www.nandy.fr



Directeur de la Publication : René Réthoré
Rédaction : The Gobeliers - Cédric Riot - Mairie de Nandy
Création et mise en page :  01 60 74 33 84
Photogravure impression : 
Papier PEFC
Dépôt légal : Octobre 2016 - 2500 exemplaires



Notez bien...

2017

une année d'élections

Les prochaines élections sur le calendrier électoral :

- **ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE**
dimanche 23 avril et dimanche 7 mai 2017
- **ÉLECTIONS LÉGISLATIVES**
dimanche 11 juin et dimanche 18 juin 2017

L'inscription en ligne est possible sur le site :
<https://mdel.mon.service-public.fr/inscription-listes-electorales.html>



Pour pouvoir voter dès 2017, inscrivez-vous avant le 31 décembre 2016 !

Renseignements : www.services-public.fr
ou au 01 64 19 29 12

Balayage des rues

Les prochaines dates de passages pour le nettoyage des rues de la commune par la société Véolia sont les suivantes :

3 et 4 octobre • 7 et 8 novembre • 5 et 6 décembre

Nouveaux habitants : faites vous connaître !

Vous êtes nouvel habitant sur la commune depuis moins d'un an ou allez bientôt vous installer ?

La municipalité vous propose une rencontre conviviale pour découvrir votre nouvel environnement nandéen et sénartais. Alors rendez-vous à la mairie de Nandy pour partager un moment d'échanges le **samedi 5 novembre à 9h30, salle du conseil municipal.**

Renseignements et inscriptions : 01 64 19 29 29
mairie@nandy.fr

Fermeture de la Côte Pierrée

Suite aux fortes pluies de mai et juin derniers, à l'infiltration de l'eau dans la roche et face à la dangerosité du site, où le sol s'est effondré, la Côte Pierrée est interdite d'accès pour des raisons de sécurité. Il est demandé aux habitants et aux promeneurs de ne pas s'aventurer sur ce chemin pour éviter tout éboulement qui mettrait en péril leur intégrité physique.



Facteur et site internet : La Poste renforce sa proximité

Pour obtenir différentes informations sur les services de La Poste, deux solutions s'offrent à vous si vous ne pouvez vous déplacer au Bureau le plus proche : votre facteur ou le site internet www.laposte.fr.

Ces deux solutions vous offrent la possibilité :

- De vous abonner **gratuitement** pour choisir un jour de distribution ou un lieu de mise à disposition de vos lettres recommandées. Vous pouvez aussi envoyer directement vos lettres recommandées en ligne.
- D'établir une procuration à un tiers pour retirer ou recevoir votre courrier.
- D'expédier un colis affranchi en ligne et déposé dans votre boîte aux lettres. Votre facteur, lors de sa tournée, le récupérera et vous recevrez un message de sa prise en charge.
- De modifier la date de livraison d'un colis que vous devez recevoir.
- De souscrire un contrat de réexpédition temporaire (sur la période souhaitée) ou définitif de votre courrier à l'adresse de votre choix.

Enfin, le facteur peut vous apporter des timbres ou des emballages colis à votre domicile sur simple demande.

Chiens en laisse

Je promène mon chien sans laisse dans la rue !

La loi (N° 83.629 du 12 juillet 1983) impose que les chiens soient tenus en laisse sur la voie publique et dans les lieux publics. Que ce soit un berger allemand, un teckel ou encore un yorkshire, la consigne est valable pour tous. Vous risquez une contravention de 1^{re} classe (maximum 38 €) voire de 2^e classe (maximum 150 €) si votre animal est un chien de 1^{re} ou 2^e catégorie. Dans ce cas, il doit être également muselé.



PLUIES DILUVIENNES ET INONDATIONS

Un mois de juin éprouvant pour les nandéens

Dans la nuit du 30 au 31 mai, des pluies ininterrompues ont eu pour conséquence des éboulements et des coulées de boue route de Morsang. Pour éviter toute mise en danger de la vie des riverains, un arrêté municipal d'évacuation a été immédiatement pris, engendrant une évacuation de nuit des occupants d'une quarantaine d'habitations. Un important dispositif a alors été mis en place, demandant la mobilisation de la police municipale, des services techniques et des différents services communaux. Les nandéens sans solution d'hébergement d'urgence chez des amis ou dans de la famille ont été pris en charge pendant 2 jours par la ville dans un hôtel. De plus, vingt lits ont été installés au sein de la Bergerie s'il fallait trouver une solution supplémentaire.



Des passages réguliers de la police municipale route de Morsang ont permis de répondre aux questions des habitants et de les rassurer mais également pour surveiller les maisons, délaissées dans l'urgence par leurs propriétaires.

Au-delà des pluies diluviennes, la crue exceptionnelle de la Seine a endommagé, en quelques heures, de nombreuses habitations, route de Morsang comme dans le centre-bourg. Des bennes à ordures ont été mises à la disposition des riverains de la route de Morsang par le SICTOM pour recueillir les biens endommagés des maisons et cours inondées.

De nombreux soutiens sont venus en aide aux familles sinistrées, des pompes à eau ont été prêtées par l'agglomération Grand Paris Sud.

Par ailleurs, une permanence s'est tenue en mairie afin de répondre à toute demande émanant des nandéens touchés par ces intempéries exceptionnelles.

La ville a été reconnue en état de catastrophe naturelle (arrêté du 8 juin 2016).



Carnet

Naissances

La ville de Nandy félicite les heureux parents de tous ces bébés récemment nés

Karréa LUSALA NSONGANI née le 10 mai à Nanterre
Mohammed-Noham CHALGHOUM né le 6 mai à Corbeil-Essonnes
Charly POTEAU LENDRIN né le 28 mai à Melun
Aloïs VERNET né le 6 juin à Melun
Ilian BENFAYDA né le 8 juin à Corbeil-Essonnes
Anaïs PILLON née le 9 juin à Melun
Alicia VALENTE CARALINDA née le 10 juin à Melun
Samuel LAREDO COSTA né le 18 juin à Corbeil-Essonnes
Maël KHONGTHONG MARTINOT né le 8 juillet à Quincy sous Sénart
Trévis GRASSART né le 15 juillet à Corbeil-Essonnes
Lyse BINOCHÉ née le 19 juillet à Melun
Safiya MOMBRUNO née le 1^{er} août
Rafaël ROLEZ né le 6 août à Corbeil-Essonnes
Krassimir KOLEV né le 10 août à Paris 16^e
Amjed KOURDANE né le 16 août à Melun
Nolhan ADAM né le 19 août à Corbeil-Essonnes
Maël HOLDER né le 25 août à Corbeil-Essonnes
Maïwenn DRÉANO née le 31 août à Corbeil-Essonnes

Mariages

La ville de Nandy adresse tous ses vœux de bonheur à ses jeunes mariés

JAKOBIK Patrice et MARCHANDEL Elodie le 9 juillet
BABA YAWARÉ et KIBUNDU Judith le 23 juillet 2016
CHASSAIGNE Adrien et OLIVESI Emeline le 23 juillet
SARTORIO Nicolas et EL BACHRI Nadia le 29 juillet
DULUC Mickael et VRILLAIARD Emilie le 20 août
ELBACHRI Abdel Hakim et SAFIA Nassima le 26 août
LEGRAND Xavier et TESSIER Vanessa le 27 août

Décès

La ville présente ses plus sincères condoléances aux familles et proches des personnes qui nous ont quittés
NDANDANI Martine le 12 août 2016 à Draveil

Patrick BERGERON nous a quittés

Patrick Bergeron était conseiller municipal à Nandy de 2001 à 2008. Généreux et disponible à tous pour un coup de main, il participait activement aux fêtes de la commune comme bénévole. Nous témoignons à sa femme Catherine et à sa famille toute notre profonde sympathie en ces moments douloureux.

Nouvelles entreprises

■ L'Arum des Sens

Depuis le 1^{er} sept. 2016, un fleuriste, L'Arum des Sens, a ouvert ses portes au sein de la Ferme de Nandy, 1 rue d'Arqueil. Magali Girault vous accueille dans son commerce de Création Florale pour particuliers et professionnels.

Tél. : 09 52 42 78 67 - Mail : larumdessens@free.fr
Site : www.larumdessens.canalblog.com

■ Franck Cornuché - Maçonnerie

Vous avez des travaux de carrelage, d'isolation, de pose de cloisons, d'aménagement de combles, le salle de bain...

Franck Cornuché répond à vos attentes.

80 rue de la Gibecière à Nandy.

Tél. : 06 23 03 37 61 - Mail : franckcornuche@yahoo.fr

Côté culture...



A Au conservatoire municipal, avec leur spectacle « **Ça jazz** », Harmonie Moreau et ses deux complices, Damien Petitjean et Didier Hu ont fait swinguer les spectateurs. 13/05

B Il est toujours agréable de découvrir le travail des adhérents de l'association « **Le Chevalet** » à l'occasion de l'exposition de printemps. Invitée d'honneur : Marie Delaune. 20/05

C La conteuse Florence Desnouveaux de la Compagnie des Épices, accompagnée d'un musicien ont ravi petits et grands lors d'une soirée intitulée « **Les Contes du... c'est comme ça** ». Les bons « contes » font les bons amis ! 28/05

D Parents et amis ont suivi avec émotion le **spectacle de fin d'année du conservatoire municipal**. C'était l'aboutissement d'un an de travail pour les élèves. Bravo! 28/05

E Se réaliser à travers l'expression graphique et plastique, tel est l'objectif de l'opération « **Peintre en herbes de l'Alliance des Arts** ». L'exposition a permis à ces jeunes artistes de se confronter au regard du public de l'Espace Atout âge. 15/06

FÊTE DE LA MUSIQUE

C'est toujours une soirée conviviale qui réunit les générations de nandéens. La **Fête de la Musique** a été une nouvelle fois un succès, placée sous le signe de l'éclectisme. Tous les goûts sont dans la nature... 25/06



Côté loisirs...

A La Chasse aux œufs organisée par Nandy Sénart Animation a remporté un franc succès, malgré une météo maussade. 2/04

B De nombreux objets retrouvent une seconde vie grâce aux mains habiles des bénévoles de l'association « Repair café ». A chaque rendez-vous, les nandéens et sénartais sont toujours plus nombreux à venir faire réparer leurs objets du quotidien. 21/05

C Au sein du groupe scolaire Villemur, enfants et enseignants ont fêté comme il se doit la fin d'année scolaire. Elèves de maternelles (18/06) et élémentaires (25/06) se sont donnés rendez-vous en septembre.

D Durant les vacances d'été, le centre de loisirs a accueilli les jeunes nandéens, qui pour se remémorer les bons moments passés ensemble, ont organisé une grande Fête conviviale. 22/07 et 25/08



A



B



C



D



Côté sport...

Dans le cadre de l'année France - Corée, le gymnase des 18 sous a accueilli une manifestation de l'Institut Français de Taekwondo.

Au programme :

Stage, intervention d'Experts, démonstrations, percussions coréennes, atelier de calligraphie, expositions et atelier de cuisine.

Une belle découverte sportive, culturelle et culinaire pour tous.

21 et 22/05



Clin d'œil...



B

D

E

F



A



C



A Repas partagé à l'école du Balory, conjointement par les enseignantes et les parents d'élèves. 18/06

B La traditionnelle cérémonie de **Remise des dictionnaires** aux élèves de CM2 est toujours un moment particulier. C'est un geste important pour la Ville, mais également un outil et un petit coup de pouce pour le futur collégien. Cérémonie en présence du député Olivier FAURE. 23/06

C A Nandy, la Fête Nationale est synonyme de « **Banquet républicain** » organisé par le C.C.A.S. Les seniors ont pu se régaler avant d'entamer quelques pas de danse. 14/07

D Après le dramatique **attentat du 14 juillet**, élus et nandéens ont souhaité rendre hommage aux victimes. Moment de recueillement et d'émotion. 18/07

E L'équipe d'animation était heureuse d'emmener les enfants du centre de loisirs au **Stade de France**. Des tribunes aux vestiaires en passant par les salles d'entraînements, aux loges privées sans oublier la sortie des joueurs pour aller au plus près de la pelouse. Les enfants ont chanté la marseillaise. C'est avec plein de rêves dans les yeux et dans la tête que les enfants ont quitté le Stade de France en remerciant les guides « très sympa ». 05/08

F Après 2 mois de vacances mérités, les chérubins ont repris le chemin de l'école. La **Rentrée scolaire** s'est une nouvelle fois effectuée entre sourires et larmes. 01/09



Les **Nouveaux habitants** du quartier de Nandy La Forêt ont été chaleureusement accueillis autour d'un verre de l'amitié. L'occasion de rencontrer le maire et ses adjoints et de discuter entre nouveaux voisins. 02/09



Le **Forum des Associations** a permis aux nombreuses associations nandéennes de réaliser leur promotion auprès des habitants et des Sénartais. Démonstrations et inscriptions ont été au programme de cette journée rythmée. 03/09

JARDIN D'ÉTÉ ☀️

Les enfants restés à Nandy en juillet et août ont pu profiter du Jardin d'été pendant 5 semaines. L'Espace Atout âge, la bibliothèque, la ludothèque, la crèche et de nombreux bénévoles ont proposé de multiples activités pour le plus grand plaisir des jeunes nandéens. Sans oublier les animateurs du stade d'été.



vous y étiez...

Ecole des Bois : la classe mobile informatique est arrivée

Un chariot avec des ordinateurs, qui sillonne les classes du groupe scolaire. Tel est le concept de la classe mobile informatique.

Après avoir informatisé l'école du Balory, lors de la précédente rentrée scolaire 2015, cette année, c'est l'école des Bois qui a été équipée dans le cadre du plan triennal informatique « conseillé » par l'Inspection de l'Education Nationale.

Ainsi, la classe informatique du groupe scolaire a été supprimée au profit de l'informatique... dans toutes les classes. L'école a été dotée d'une classe mobile, qui se compose de 15 ordinateurs portables (1 pour 2 élèves) et d'un chariot permettant de transporter le matériel dans chacune des classes dès lors que l'enseignant en a l'utilité. Ce dernier bénéficie également d'un PC, mis à sa disposition.

A noter que la gestion du parc informatique est assurée par le service informatique de la mairie.

Pour rappel, l'objectif de cette classe mobile est de permettre aux professeurs des écoles de diversifier leur enseignement en utilisant les nouvelles technologies informatiques.



Des travaux aux Bois et à Villemur

Dans le groupe scolaire **Les Bois**, l'été a permis de réaliser la réfection du hall d'accueil des écoles élémentaire et maternelle. Les couleurs ont été choisies par les directions des écoles en accord avec les équipes enseignantes.

Dans les murs de l'école élémentaire, 2 classes ont été rénovées avec de nouvelles peintures au mur, un sol et des huisseries changés, ainsi que des travaux d'électricité.



Les Bois



Les Bois



Les Bois

L'école du Balory fait peau neuve

L'été a été propice à la réalisation de travaux au sein de l'école du Balory pour accueillir les élèves dans des conditions optimales.

Les entreprises sollicitées par la mairie ont tout juste attendu la fin des cours de l'année scolaire pour s'affairer aux travaux d'amélioration de l'école du Balory. Un chantier important a donc débuté fin juin, pour se terminer au début de l'année 2017. Il s'agit de la première étape dans l'agrandissement du groupe scolaire, qui accueillera les écoliers résidant sur le nouveau quartier de la Forêt.

Un restaurant scolaire plus grand

Le restaurant scolaire a été d'une part rénové, et d'autre part, agrandi, pour augmenter sa capacité d'accueil. L'office, quant à lui, a été remis aux normes : les chambres froides ont été séparées, les sanitaires pour hommes et pour femmes ont été améliorés ; un bureau a été créé.

Parmi les autres travaux d'aménagement des locaux techniques, il est à signaler l'aménagement d'un point de stockage pour les aliments, d'un espace buanderie, et la remise aux normes du local poubelle.

Le restaurant scolaire

Seconde étape : extension de classes

Chantier impressionnant s'il en est pour tous ceux qui ont connu l'école du Balory ces dernières années, la maison du gardien attenant à l'école a été démolie ! Cette destruction matérialise la seconde étape du chantier important de transformation du groupe scolaire : l'extension de classes. Cet espace vierge sera utilisé dans le cadre de l'aménagement de l'école et notamment de l'accueil périscolaire.



Pour poursuivre la modernisation du groupe scolaire, des volets roulants électriques ont été posés dans une classe du 1^{er} étage, ainsi qu'au rez-de-chaussée de la section maternelle.

A Villemur, la peinture a été refaite dans les couloirs de l'école maternelle. Par ailleurs, des sanitaires inutilisés ont été réhabilités et transformés en lieux de stockage à destination de la laudothèque et de l'école élémentaire. Enfin, il a été réalisé une réfection partielle du préau de l'école élémentaire et du local de stockage (qui servira au rangement du matériel sportif de l'école élémentaire).



Villemur



Villemur

Des bénévoles dynamiques et mobilisés !



Sophie Jacotin
maire-adjointe chargée
de la jeunesse et
de l'animation de ville



*Marie-Hélène
Rottembourg*
maire-adjointe chargée
de la culture et
de la communication



Hacem ARFA
maire-adjoint
chargé de la santé
et du sport

Nandy compte environ un tiers des nandéens pratiquant un sport ou une activité culturelle, de loisirs, de solidarité, au sein de l'une d'elles à Nandy. Presque un record sur le territoire de l'agglomération Grand Paris Sud.

Des adhérents et éducateurs qui savent également s'investir bénévolement dans l'organisation des manifestations associatives, mais également lors des événements communaux et intercommunaux.

« Lorsque nous organisons la brocante, nos bénévoles sont en première ligne depuis 5 heures du matin. Et ce, non-stop jusqu'à 20 heures. Ils sont là pour assurer le bon déroulement de la brocante comme gérer les problématiques des exposants avec les emplacements, la circulation... Par ailleurs, elle demeure une journée placée sous le signe de la convivialité. »

Sophie Jacotin, maire-adjointe chargée de la jeunesse et de l'animation ville est, à chaque occasion, à leurs côtés et s'enthousiasme de leur abnégation.



12 Des bénévoles dynamiques et mobilisés

14 Des moyens financiers pour les associations

15 Des prêts de salles

14-15 Les Services Techniques épaulent les associations

Plus de 50 associations présentes au forum des associations.

Un vivier de bénévoles dans les associations



Les bénévoles préparent le cross des écoles.

« Ces bénévoles agissent déjà avec passion dans leurs associations respectives, mais apprécient de donner de leur temps pour les autres rendez-vous communaux. Je pense à la cinquantaine de bénévoles présents lors du Cross des Ecoles, mais aussi aux bénévoles du Trail du Four à Chaux, ou encore du Marathon de Sénart. Ils sont présents dès l'aube sur le lieu de l'animation pour l'installation et en fin de course pour le rangement. Il ne faut pas oublier les

nombreuses réunions de préparation... C'est un temps précieux qu'ils consacrent » renchérit l'élue. La soixantaine d'associations enregistrées à Nandy constitue donc un vivier de bénévoles prêts à offrir de leur temps, en parallèle à la mobilisation des services techniques. A la fois gage et constat de la notion de « vivre ensemble » nandéen. Aux associations s'ajoutent quelques nandéens prêts à donner de leur temps pour la commune

De nouvel habitant à nouveau bénévole

« Nous demeurons une commune de petite taille. Il existe une réelle proximité entre les élus et les présidents d'association d'une manière générale. De ces bonnes relations découle une envie de réalisations communes. La municipalité entretient également ces relations à l'occasion de rencontres informelles tout au long de l'année » précise Sophie Jacotin.

Elle poursuit : « Aussi, nous observons que de nouveaux habitants, arrivés il y a un an sur la commune s'investissent aujourd'hui. Cela prouve qu'ils se sentent bien sur Nandy et qu'ils souhaitent s'investir, partager. Et puis les gens se rencontrent, se parlent facilement sur Nandy. Alors, il y a un effet boule de neige. Nous avons à cœur d'entretenir cela. »

De son côté, la mairie facilite le fonctionnement des associations en aidant, autant que possible, à préparer certaines manifestations.



La chasse aux œufs de NSA.



L'organisation de la brocante requiert une vingtaine de bénévoles pour son bon déroulement.

■ Des moyens financiers pour les associations

Chaque année, afin d'encourager la pratique sportive, culturelle, ou l'investissement solidaire des nandéens, le conseil municipal veille à maintenir les subventions des associations. Elles ont même augmenté en 2016, pour un montant total de plus de 193 000 euros (contre 187 350 en 2015).

Les subventions sont étudiées par un « collectif » d'adjoints qui instruit les demandes de subventions motivées (bilan, projet, participation à la vie de la commune), selon plusieurs critères.

A noter que les bénéfices de la brocante sont reversés à des associations sur la forme de financement de projets.



Le tennis de table dans les TAP.

■ Les services techniques épaulent les associations

Au-delà de l'investissement des bénévoles sur l'ensemble des manifestations nandéennes, il est à signaler la mobilisation des services techniques.

« Dans l'organisation de quelques manifestations importantes, les agents des services techniques interviennent de nombreuses heures pour la mise en place comme pour le montage des tentes, les travaux d'électricité, l'installation des panneaux signalétiques... Bien sûr, cela a un coût masqué, même si l'association ne débourse rien » explique Sophie Jacotin.

Prêt de matériel

Ville dynamique s'il en est, la municipalité voit affluer la demande croissante des associations, toujours plus enclines à organiser des manifestations. « La ville tente de faire le maximum dans la mesure du possible pour nos associations, car elles font beaucoup pour notre commune. Mais nous ne pouvons mettre davantage de moyen à disposition, en terme de moyens humains et techniques » assurent les adjoints responsables des différents secteurs. « C'est pourquoi nous demandons la participation des associations aux installations de leurs propres manifestations. Nous pouvons prêter le matériel. Ensuite charge à elles, de trouver des alternatives en proposant, par exemple, à des jeunes de les aider. »

■ Des prêts de salles



L'équipe des bénévoles de « Repair Café » devant le centre Atout âge.

Si la municipalité prend soin des associations, et de leurs adhérents, elle s'affaire à mettre à leur disposition des locaux, gymnases, terrains, en bon état pour la pratique des différentes disciplines.

D'ailleurs, la plupart des sites sont à saturation tant le taux d'occupation est élevé. Entre les créneaux réservés aux établissements scolaires et aux associations, les 2 gymnases, la Maison des Arts et de la Danse, ainsi que le Dojo sont occupés de 8h30 à 22h, du lundi au samedi. La Maison des associations ou la Maison de la Nature sont régulièrement sollicitées.

Au-delà de ces créneaux réservés aux séances, entraînements, rencontres sportives, les salles municipales (notamment la Bergerie) sont prêtées gracieusement dans le cadre de manifestations accueillant du public important : loto du foot, bal de la S^{te} Catherine/S^t Valentin, Marché de l'Art, Expo de l'association Le Chevalet, Expo de l'Alliance Photographique Nandy Sénart...

Les autres salles sont prêtées pour les assemblées générales, fêtes d'associations...

A titre d'exemple, il y a eu en 2015 :

- 14 gratuits pour la mise à disposition de la Maison des Familles
- 30 gratuits de la Maison des Associations
- 49 gratuits pour la Ceresaie
- 145 journées d'occupation gratuite de Maison de la Nature



Marathon de Sénart : une organisation qui a besoin de très nombreux bénévoles.

Travaux d'été

Pendant que les éducateurs, encadrants, licenciés et habitués des différents clubs et associations sportives, culturelles et solidaires, prenaient des vacances bien méritées, leurs "terrains de jeux" étaient disponibles pour une petite cure de jouvence.

Tout au long de l'année il est quasi-impossible de réquisitionner les gymnases, terrains sportifs et autres salles communales, occupés en permanence, pour effectuer des travaux d'amélioration de plusieurs jours (*voir dossier central*).

Juillet et août - deux mois du calendrier associatif en général vide de manifestations - sont donc des opportunités pour les services techniques et les entreprises mandatées par la mairie pour réaliser ces travaux d'entretien, de réfection.

Des courts aux vestiaires...

Ainsi les **tennismen** ont été ravis de constater la réfection des sols des 2 courts de tennis couverts.

Le **club d'athlétisme**, quant à lui, pourra former de nouveaux sauteurs grâce à l'aménagement du sautoir pour le saut en longueur.

Les **footballeurs** bénéficient d'un rafraîchissement des peintures des vestiaires du stade Michel Rougé. Enfin, au Gymnase 18 sous, l'éclairage a été remis aux normes pour profiter à tous les sportifs.

Un "chantier Jeunes" de peinture

En ce qui concerne les autres bâtiments communaux, un nouveau portail d'accès a été posé à l'entrée de la Maison des familles. La façade du Club 11-14 affiche une nouvelle couleur. La peinture a été réalisée conjointement par les services techniques et de jeunes nandéens volontaires pour ce chantier.

Un coup de jeune en mairie

Enfin, en mairie, la moquette surannée a laissé place à un sol moderne et les peintures ont été partiellement refaites, terminant le coup de jeune des locaux administratifs.

Un été où l'on n'a pas chômé pour remettre en état les sites de pratiques sportives et entretenir le patrimoine communal.

Si les chantiers estivaux sont terminés, de nouveaux se précisent. Cet automne les programmes de travaux de voirie et d'élagage vont démarrer sur la commune.



Courts de tennis couverts ■



■ Vestiaires du stade M. Rougé



Club 11-14 ■



La mairie ■



Cuisine du Balory ■



■ Restaurant scolaire du Balory

Les encombrants : c'est le !

Le ramassage des encombrants est réalisé chaque mardi matin sur la commune. Ce pourquoi, il est demandé aux habitants de les déposer sur la voie publique le lundi soir. Appliquer les règles de bon sens permet de conserver une ville propre.

Qu'est ce qu'un encombrant ?

- Tout-venant présenté démonté à la collecte (literie, matelas, sommiers, mobilier, tapis, moquettes...)
- Bois (rebuts ménagers de menuiserie, planches, meubles)
- Ferrailles (rebuts ménagers de plomberie)

Quelle taille doit-il avoir ? Quelle volume d'encombrant puis-je déposer ?

La taille des objets présentés doit être supérieure à 30 cm et l'objet doit pouvoir être chargé dans des bennes de par ses dimensions et son poids.

Les volumes de présentation sont limités pour les administrés à 1 m³ maximum par foyer et par collecte.

Que faire des objets qui sont des refus d'encombrant ?

Tous les objets présentés lors des jours de collecte ne correspondant pas aux critères énoncés sont considérés comme refus d'encombrants (liste ci-contre).

Ces derniers doivent être apportés à la déchèterie, située rue de l'Étain à Savigny-le-Temple.

Et si je ne respecte pas les consignes énoncées ?

Tout dépôt non-autorisé sur la voie publique engage la responsabilité de son auteur et, peut entraîner une amende (450 à 1500 €) voire une plainte déposée.

En outre, ce comportement impose à la commune de se substituer à ce manque de citoyenneté par un ramassage particulièrement onéreux pour les finances locales.

Liste des refus d'encombrants

- Les objets de moins de 30 cm (ex. : petits jouets en plastique à mettre dans le bac d'ordures ménagères...)
- Les vêtements
- Les gravats propres ou souillés et autres déchets provenant des travaux de particuliers (ex. : carrelage, ciment, pierres, plaques de Placoplâtre...)
- Les carcasses ou pièces détachées de voitures
- Les Déchets Ménagers Spéciaux (DMS) : les déchets liquides et toxiques, les bidons de peinture, les batteries, les récipients contenant ou ayant contenu des produits liquides nocifs (herbicides, colles, solvants, huiles...)
- Les Déchets des Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) : gros électroménagers (réfrigérateur, lave-vaisselle...), petits électroménagers (cafetière...), équipements informatiques et de télécommunications (téléviseur, ordinateur, téléphone...), équipements électriques et électroniques (jouets, équipements de loisir et de sport...)
- Les déchets en provenance d'exploitations, artisanales, industrielles et commerciales
- Les bouteilles de gaz et les extincteurs
- Les produits à base d'amiante
- Les déchets végétaux (souches et branches d'arbres, branchages non fagotés)

DÉCHÈTERIE DU SMITOM



46 rue de l'Étain
Zone industrielle
77176 Savigny-le-Temple
01.64.13.32.09

Vous devez vous munir d'une carte d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois et d'un avis d'imposition locale (taxe foncière ou taxe d'habitation).

Votre nouvelle carte d'accès vous sera alors remise

Attention : si vous devez vous rendre à la déchèterie avec un autre véhicule (de société, loué ou prêté) que votre véhicule personnel identifié par la déchèterie lors 1^{ère} venue, il vous faudra alors passer en mairie (services techniques), pour obtenir une convention ponctuelle d'accès.

HORAIRES D'ÉTÉ

Du 1^{er} avril au 31 octobre

- Du lundi au vendredi de 15h00 à 19h00.
- Samedi de 10h00 à 19h00.
- Dimanche de 10h00 à 13h00.

HORAIRES D'HIVER

Du 1^{er} novembre au 31 mars

- Du lundi au vendredi de 14h00 à 18h00.
- Samedi de 9h00 à 18h00.
- Dimanche de 10h00 à 13h00.

Fermetures : 1^{er} mai, 25 décembre et 1^{er} janvier.

N° gratuit du SMITOM : 0 800 814 910

smitom@lombric.com

Plus d'infos : www.lombric.com



Sortir sur Grand Paris Sud en quelques clics

Après avoir créé un portail internet pour expliquer ses services aux habitants, la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud a lancé un site dédié aux sorties. Pour tout savoir sur les loisirs en quelques clics.

Le site internet « sortir.grandparissud.fr » a pour vocation d'apporter aux habitants du territoire de l'agglomération toute l'information sur les loisirs proposés sur les 24 communes qui la composent.

Didactique, au-delà de l'actualité loisirs du territoire, il propose plusieurs entrées pour l'internaute en recherche d'une activité. On peut choisir de connaître l'information par date et s'informer de ce qui se déroule "ce soir", "demain", "ce week-end", "cette semaine" ou "ce mois" suivant un traditionnel agenda.

Que faire dans 5 jours ?

Il est possible par ailleurs, de rechercher par thème d'activités. Le menu du site internet développe alors les onglets festival, culture, sport, tourisme et jeune public.

Pour chaque événement est indiqué : la date, les horaires, le lieu, et un descriptif de l'animation ou activité. Une information souligne également si l'événement "débuté dans 2 jours" s'il s'agit par exemple d'un concert, dure "encore 8 jours" dans le cas d'une exposition.

Chaque commune contribue à enrichir cette base de données festive : concert, forum, pièce de théâtre, stage... Et chaque article peut être partagé sur les réseaux sociaux. On peut parfois être dirigé vers la billetterie pour réserver sa place ou avoir toutes les informations utiles pour son inscription. Sans oublier une carte pour s'y rendre. Bref, le site est simple, facile d'accès et d'utilisation.

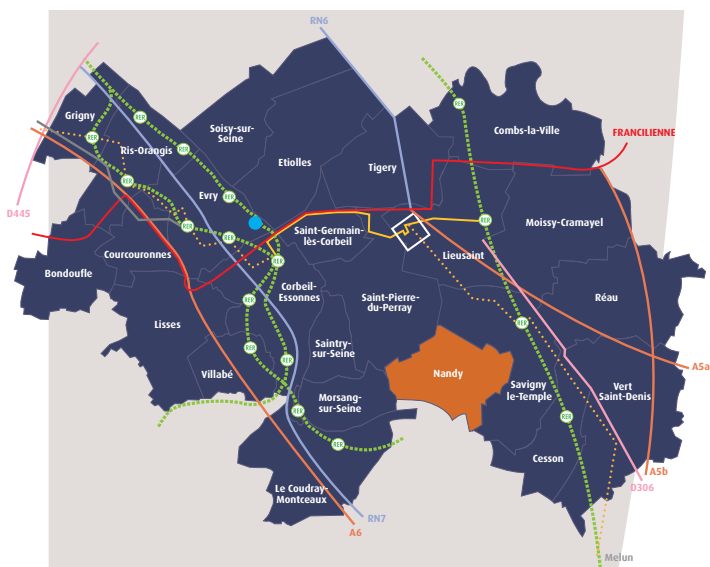


Une agglo équipée !

Pour rappel, l'agglo Grand Paris Sud est "un pôle culturel doté d'équipements de qualité, de proximité ou à rayonnement régional. Le territoire compte par exemple 8 salles dédiées au spectacle vivant, dont 2 scènes nationales, 21 médiathèques-bibliothèques, un réseau dense de conservatoires et écoles de musiques, des multiplexes mais aussi 7 salles de cinéma art et essai".

Voilà pour le volet culturel, auquel s'ajoutent les équipements sportifs et de loisirs : 12 piscines, 1 patinoire, 1 bowling, 7 parcours de golf, 1 terrain de baseball...

Dorénavant, ayez le réflexe si vous cherchez une activité pour une matinée, un après-midi ou une soirée, de pianoter sur votre ordinateur ou votre smartphone (le site est compatible avec les mobiles) le www.sortir.grandparissud.fr



Découvrez des livres

Disponibles à la bibliothèque municipale Marguerite Yourcenar de Nandy !

« La Légèreté »

de Catherine Meurisse - éditions Dargaud



Après le massacre du 7 janvier 2015, Catherine Meurisse, dessinatrice à Charlie Hebdo, a essayé de s'extirper du désastre en retrouvant le goût de la beauté. Grande lectrice de Proust, elle est d'abord aller chercher l'apaisement à Cabourg, puis à Rome, sur les traces de Stendhal.

Sa bande dessinée est une réponse magnifique et bouleversante à la barbarie par l'art, une forme de légèreté retrouvée pour tenter de profiter de la vie.



« Peut-on vivre sans smartphone ? »

de Judith Aqien et Quentin Vijoux - éditions 10/18



Un livre salubre !

Judith Aqien met en garde : les comportements induits par la possession d'un smartphone peuvent nuire à la santé, tant physique que morale ! Dépendance, nomophobie (la peur excessive de se séparer de son portable), renfermement sur soi, consultation compulsive des messages, amitiés virtuelles, étalage de la vie privée etc. font partie des nouveaux maux de ce XXI^e siècle.

Ses articles, basés sur des données véridiques, dénoncent toutes ces déviations sur un mode humoristique irrésistible. Les illustrations de Quentin Vijoux sont tout aussi justes et d'une drôlerie implacable.

A mettre entre toutes les mains...

Découvrez des jeux

Disponibles à la ludothèque de Nandy !

« L'Arbre des 4 saisons »

Editeur : Bioviva - À partir de 3 ans
1 à 4 joueurs - Durée 20 mn

Un magnifique jeu en 3D pour découvrir la nature !

Mémoire et retrouve les fruits et légumes cachés correspondant au printemps, à l'été, à l'automne ou à l'hiver. Mais attention, le vent fait tourner l'arbre et tout peut changer !

Le jeu d'éveil, L'Arbre des 4 saisons, permet à l'enfant de renforcer ces capacités d'observation, de mémorisation et de représentation dans l'espace.



« Lift it ! »

Editeur : Game Factory
À partir de 8 ans
1 à 8 joueurs
Durée 30 mn

Ne te prends pas la tête !

Guide bien ta grue et fais front à tes adversaires !

Qu'ils utilisent leur tête ou leurs mains, même les meilleurs constructeurs commenceront à transpirer, car le temps est limité ! Ce concours de construction est drôle et captivant, mais il faut avoir les nerfs solides !



Découvrez un spectacle

« Les Concerts de Poche »

500 concerts et représentations d'opéra, 5 000 ateliers musicaux, 200 000 spectateurs et participants depuis 2005 ! Voilà 10 ans que Les Concerts de Poche ont à cœur de partager la musique classique, mais aussi le jazz et l'opéra, sur tous les terrains.

Des concerts haut de gamme et chaleureux. Comme le livre de poche, le « concert de poche » est dépouillé de tout décorum intimidant. Il est très vivant, expressif et authentique.

Des artistes de très grande renommée et de magnifiques jeunes talents viennent y jouer et chanter les plus beaux répertoires, dans un climat convivial et chaleureux. Et la rencontre se poursuit toujours autour du verre de l'amitié. Un moment de partage accessible à tous puisque le prix d'une place ne dépasse jamais celui d'un ticket de cinéma.

Cyrille DUBOIS ténor, Alain MEUNIER violoncelle, Anne LE BOZEC piano

Samedi 12 novembre 2016 à 20H45

Programme : Schubert, Schumann, Duparc, Britten...

La pureté de son timbre, son raffinement et sa simplicité l'ont très vite hissé parmi les plus beaux ténors français. Révélation lyrique des Victoires de la musique 2015, le jeune ténor Cyrille DUBOIS retrouve ici le violoncelliste Alain MEUNIER et la pianiste Anne LE BOZEC, deux grands solistes charmeurs et communicatifs, pour un récital hors du commun.

Tarifs : 9€ plein - 5€ réduit

Réservations : 01 64 41 73 36

Lieu : Conservatoire -
Rue des 18 Sous - Nandy



Raymond Millet, champion de France de billard

Le Billard Club de Nandy compte dans ses rangs un champion de France par équipe. Raymond Millet a décroché une médaille d'or qui vient garnir son joli palmarès.

Après 44 ans de pratique du billard, c'est le dernier titre décroché, mais surtout le plus beau. Roger Millet, adhérent du Billard Club de Nandy, a remporté la « Coupe des Provinces » l'été dernier. Autrement dit, il est devenu Champion de France par Equipe en catégorie « Libre Régionale 1 ».

« La compétition avait lieu à Romans-sur-Isère durant trois jours. » dit-il. Avec ses trois coéquipiers, ils ont terminé à la première place du classement général. « J'ai gagné le dernier match « au point de départ », qui est un peu comme le penalty au football, car nous étions à égalité avec la Lorraine. Il y a eu du suspens jusqu'au bout ».

“Bonne ambiance à Nandy”

Raymond Millet s'est pris de passion pour le billard en... 1972. En 2000, alors que la salle nandéenne ouvre ses portes, il rejoint le club de Nandy pour « sa proximité, ses 5 tables et sa bonne ambiance! »

Roger Millet a pratiqué le billard en parallèle de sa carrière professionnelle de boulanger, qui l'a conduit à Melun et Vaux-le-Pénil, après un crochet par Philadelphie et la Caroline du Nord. « L'entraînement et la compétition étaient compliqués avec mes horaires. Certaines fois, je jouais le soir avant d'enquiller une nuit de travail. Mais à la retraite, je n'ai pas raté l'opportunité de m'y remettre ».

Travail des techniques

Au total, il a gagné une quinzaine de titres départementaux, trois titres régionaux et ce fameux titre national.

« Je suis présent au Billard Club de Nandy quasiment tous les matins de 8h à 11h30 et il m'arrive de revenir les après-midi pour travailler, au-delà de l'adresse et de la tactique, la concentration. Ce n'est pas facile de tenir son niveau » conclut-il déterminé.

Contact : Billard Club de Nandy - Tél. 01 64 19 07 05 - courriel : billardclubnandy@bbox.fr



Groupe Nandy Vitalité (23 sièges)

Se rendre au lycée coûte deux fois plus cher en cette rentrée scolaire 2016 pour un élève Seine et Marnais et donc Nandéen, non boursier, empruntant les lignes de bus régulières. C'est le résultat concret du désengagement soudain du Département du subventionnement des transports scolaires, sans concertation avec la Région, chacun arguant de la responsabilité de l'autre : la compétence des transports relevant des prérogatives régionales, les subventions concernées relevant de la compétence sociale départementale.

Derrière ce théâtre d'affrontements de ces deux majorités de droite, au détriment de l'intérêt général, une réalité : une atteinte considérable portée aux moyens des familles concernées dans une période déjà difficile pour beaucoup ainsi que des difficultés supplémentaires imposées aux secteurs ruraux où ces transports sont indispensables. Décision qui va à l'encontre des déclarations de la majorité départementale en faveur du soutien au monde rural. Une action et une attitude complètement décorrélées de toute réalité territoriale, sociale et économique, que nous dénonçons.

Mettre l'humain au cœur des choix : une sensibilité et une volonté qui constituent notre priorité dans la rationalisation de notre organisation économique qui va se poursuivre, en privilégiant l'amélioration de la qualité de service déjà forte, au bénéfice de tous.

Le sens de l'équité doit mener notre action quotidienne ainsi que notre vision de l'avenir.

Grégory MASSAMBA - *Président du groupe majoritaire*

Groupe Nandy Bleu Marine (3 sièges)

Il y a un an, nous disions que notre village devenait une ville défigurée, dortoir, morte et salle.

Nous déplorons toujours que la promenade de l'étang du Balory soit aussi peu entretenue, maintenant il y a des arbustes qui gênent la circulation des promeneurs, c'est toujours un chemin crotté et nauséabond.

Dans la rue du Lavoir les arbres ne sont pas élagués.

Le Ru n'est jamais nettoyé... cela n'est sans doute pas innocent pour les débordements constatés lors des inondations.

Quant au cimetière c'est une désolation !

A titre expérimental Nandy a souhaité enherber certaines allées du cimetière (côté gauche) afin d'installer une couverture végétale, propre et entretenue !!! Vous pouvez lire cette phrase bien en évidence à l'entrée du cimetière. Mais hélas nous constatons malheureusement que l'entretien n'a pas suivi. Par manque d'arrosage et de soins le « gazon » est brûlé et par contre les mauvaises herbes s'en donnent à cœur joie !!! Quant à la partie droite, les allées n'ont jamais été dans cet état déplorable les cailloux disparaissent sous les mauvaises herbes. NBM tient à rappeler au Maire que l'entretien des espaces publics du cimetière relève de son unique compétence. Nous allons aborder une période électorale avec votre aide et votre appui nous militerons pour obtenir des jours meilleurs, sans l'angoisse du lendemain en redonnant à notre pays toutes les valeurs que certains veulent bafouer.

Bleu Marinement votre,

Josette BLESSON nandy.bleu.marine@gmail.com

Brigitte Lapeyronie Conseillère non-inscrite

La rentrée 2016 est riche en actualités rendez-vous sur le blog des «Amoureux de Nandy»
<https://lesamoureuxdenandy.wordpress.com/>

Brigitte LAPEYRONIE

Didier Gomiero Conseiller non-inscrit

Démocratie en trompe l'œil.
SECURITE : communication=0,
Zones accidentogènes=0, un radar
mobile=4000€, entretien radar=?,
agents mobilisés=2, sécurité=0 /
PREVENTION=0%, REPRESSION=100%
MIGRANTS : -A CHARGE POUR
NANDY: Communication=0,
Maison=375.000€, rénovation=?,
EDF+GDF+Eau=?, Assurance=?,
Ecole+cantine=?, Nandéens sans
logements=?
+OCCUPANTS: Loyer=0,
bail=indéfini, AME+Pharmacie=0 /
DROITS=100%,DEVOIRS=0%
VOTES : contre de l'opposition
adoptés=0 / socialistes=100%

Didier GOMIERO
Conseiller de proximité

Patrick Katako Conseiller non-inscrit

L'école et la dignité humaine ne sont pas des paillasons sur lesquels l'extrême droite réactionnaire bleue marine, républicaine ou non, peut venir essuyer ses sabots dégoûnants de haines.

Patrick KATAKO

Octobre

SAMEDI 1^{er} OCTOBRE - 5 NOV. - 3 DÉC.

Repair Café de 14h à 17h30

Lieu : Espace Atout âge - Rue du Stade

Contact : Repair Café Sénart Melun 06 71 63 10 45

DIMANCHE 2 OCTOBRE

Trail du Four à Chaux dès 9h

Organisé par l'ASN Course sur route au Parc du Pavillon Royal.

Contact : ASN Course sur Route 09 54 71 79 52

Du MARDI 4 OCT. au MERCREDI 2 NOV.

Expo « Le Chevalet »

Aux heures d'ouverture de la Bibliothèque... Tableaux réalisés par les membres de l'association « Le Chevalet ».

Lieu : Bibliothèque - 1 rue Neuve

Contact : 01 60 63 39 55

MERCREDIS 5 OCTOBRE - 9 NOV. - 7 DÉC.

Atelier parents/enfants de 14h30 à 16h30

Venez partager un moment créatif avec votre enfant (7/11 ans) - Passeport et inscription obligatoires.

Lieu : Espace Atout âge - Rue du Stade

Contact/informations : 01 60 63 62 93

VENDREDIS 7 OCTOBRE - 4 NOV. - 2 DÉC.

Le Coin des Bout'choux de 9h30 à 11h

Espace de jeux et de motricité pour les 0-3 ans

Sur inscription auprès de Lisa, à l'Espace Atout âge.

Lieu : Espace Atout âge - Rue du Stade

Contact/informations : 01 60 63 62 93

VENDREDI 7 OCTOBRE

Soirée jeux « Vous êtes les maîtres du jeu »

De 20h à 23h. Tout public. Enfants dès 7 ans, accompagnés d'un adulte.

Lieu : Ludothèque - École Villemur - Av. de Villemur

Contact : 01 60 63 92 68

SAMEDI 8 OCTOBRE

Sortie Saint-Léger de 14h30 à 00h30

Chartres, Capitale de la Lumière et du Parfum. Sur inscription et participation financière. Pour les nandéens de 60 ans et +.

Départ 14h, parking Maison des Familles (Espace Atout âge).

Contact : C.C.A.S. 01 64 19 29 23

1,2,3, Histoires à 10h - Gratuit - Sur inscription.

Lieu : Bibliothèque - 1 rue Neuve - Contact : 01 60 63 36 23

SAMEDI 15 OCTOBRE

Stages de Line Dance de 14h à 17h30

Apprenez la danse en ligne avec Sénart Danse Passion.

Lieu : Maison des Arts et de la Danse - Chemin d'Arvigny

Contact : Association Sénart Danse Passion 06 71 06 33 99

MERCREDI 19 OCTOBRE

Atelier 10 doigts à 15h

Activités manuelles, avec Céline Destremont et Armelle.

Fabrication de porte-clefs. Atelier suivi d'un goûter. Enfants dès 8 ans. Gratuit (matériel fourni), sur inscription.

Lieu : Bibliothèque - 1 rue Neuve - Contact : 01 60 63 36 23

JEUDI 20 OCTOBRE

«Les contes à vieillir debout» à 10h

Spectacle participatif réunissant les images et les conseils forts « d'histoires vieilles comme le monde ».

Sur inscription et réservé aux nandéens de 60 ans et +.

Lieu : Bibliothèque - 1 rue Neuve

Contact : C.C.A.S. 01 64 19 29 23

MERCREDI 26 OCTOBRE

La Marmite à mots à 15h

Un atelier pour jongler et s'amuser avec les mots !

Original et amusant... Suivi d'un goûter. Dès 8 ans - Gratuit (réservation indispensable). Durée de l'atelier : 2h environ.

Lieu : Bibliothèque - 1 rue Neuve - Contact : 01 60 63 36 23

Novembre

SAMEDI 5 NOVEMBRE

Accueil des nouveaux habitants à 9h30

Rencontre suivie d'un verre de l'amitié à la bibliothèque.

Faites-vous connaître auprès de l'accueil de la mairie.

Lieu : Mairie - 9 place de la Mairie

Contact/informations : 01 64 19 29 29

VENDREDI 11 NOVEMBRE

Cérémonie de l'Armistice (horaire à confirmer)

Lieu : Monument aux Morts - Place de la Mairie

Contact : Mairie 01 64 19 29 29

SAMEDI 12 NOVEMBRE

Concert de poche à 20h45

Révélation lyrique des Victoires de la musique 2015, le jeune ténor Cyrille DUBOIS retrouve ici le violoncelliste Alain MEUNIER et la pianiste Anne LE BOZEC.

Lieu : Conservatoire - Espace Montand - Rue des 18 Sous

Contact : 01 64 41 73 36

SAMEDI 19 NOVEMBRE

Café Polyglotte de 15h à 17h

Apprendre des langues sans changer de pays, tout en faisant de nouvelles rencontres, avec l'association Sénart Polyglotte... Pour adultes. Gratuit.

Inscription : senartpolyglotte@gmail.com

Lieu : Bibliothèque - 1 rue Neuve

Contact : Bibliothèque - 01 60 63 36 23

MERCREDI 23 NOVEMBRE

Don du sang de 16h à 20h

L'Établissement Français du Sang organise une collecte.

Lieu : Bergerie - 1 rue d'Arqueil - Contact : 06 18 44 57 37

Plus d'infos : www.dondusang.net - 0810 150 150 numéro Azur (prix d'un appel local)

VENDREDI 25 NOVEMBRE

Espace d'échange entre parents de 18h30 à 20h30

Convivialité et partage, associés à un temps pris par les parents pour échanger autour de la famille. Gratuit - Sans inscription.

Lieu : Espace Atout âge - Rue du Stade - Contact : 01 60 63 62 93

Animation/vente de jeux (de Noël) de 17h à 20h

Tout public. Enfants dès 7 ans accompagnés d'un adulte.

Lieu : Ludothèque - École Villemur - Avenue de Villemur.

Contact : 01 60 63 92 68

SAMEDI 26 NOVEMBRE

Séance de contes à 15h - Tout public.

Enfants à partir de 4-5 ans. Gratuit - Sur inscription.

Lieu : Bibliothèque - 1 rue Neuve

Contact : 01 60 63 36 23

Soirée dansante de la S^{te} Catherine

De 20h30 à 2h - Toutes danses en couple, rock, salsa, madison avec Sénart Danse Passion... Tout public.

Lieu : Bergerie - 1 rue d'Arqueil

Contact : Sénart Danse Passion - 06 71 06 33 99



Retrouvez le détail des animations ainsi que les dates des concours de pêche et des autres manifestations dans le Carnet d'automne 2016 !

Trail du Four à Chaux

2 octobre 2016

Parc du Pavillon Royal

26 et 11 km - départ 9h30

Galopage enfants - départ 9h45

www.asnandy-course.com
trail.fourachaux@gmail.com
09 54 71 79 52



www.nandy.fr

Trail du Four à Chaux

26 et 11 Kms
Départ 9h30

Galopade enfants
1 et 2 Kms
Départ 9h45

CHALLENGE trail découverte 77
CHALLENGE Sénart



Cyrille DUBOIS
ténor

Alain MEUNIER
violoncelle

Anne LE BOZEC
piano

Samedi 12 novembre
à 20h45

Conservatoire

Contact : 01 64 41 73 36
conservatoire@nandy.fr



www.nandy.fr

Cyrille **DUBOIS** Ténor
Alain **MEUNIER** Violoncelle
Anne **LE BOZEC** Piano



Réservation
9€/5€ (tarif réduit)
01 64 41 73 36
conservatoire@nandy.fr

Samedi 2016
12 Nov.
20h45
Conservatoire
Rue des 18 Sous / Nandy

En partenariat avec les **LES CONCERTS DE POCHES**